

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-344 du 23 août 1996

Portant nomination de Monsieur **Moïse MENSAH**, Ministre des Finances en qualité d'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU la Décision DCC 96-052 du 12 Août 1996 de la Cour Constitutionnelle ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N° 96-129 du 10 Avril 1996 portant nomination de Monsieur **Moïse MENSAH** , Ministre des Finances en qualité d'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED)

DECRETE:

Article 1er - Monsieur **Moïse MENSAH** , Ministre des Finances est nommé Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED) .

.../..

Article 2 - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment le Décret N° 96-129 du 10 Avril 1996 uniquement dans sa forme, sera publié et communiqué partout où besoin sera .

Fait à COTONOU, le 23 Août 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre du Plan, de la Restructu-
ration Economique et de la Promotion de
l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Le Ministre des Finances,



Moïse MENSAH.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2HAAC 2 PM 2 MF 4 MPRE 2
Autres Ministères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-
DLC 3GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3UNB-ENA-FASJEP 3
INTERESSE 1 JORB 1.-